## UNION EUROPEENNE DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

Discours de Mr Juan Luis Barbolla Casas, Chef d'équipe Gouvernance et Economie de la Délégation de l'Union européenne au Bénin

à l'occasion du Lancement officiel et réunion inaugurale du comité de pilotage du projet régional sur le « Renforcement de la chaîne de justice pénale dans la lutte contre le terrorisme dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest » - WACTA

Cotonou, le 10 septembre 2025

-----

Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation

Madame Aminatou Sar, Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Bénin

Madame Elena Rigacci Hay, Cheffe de la Section Afrique, Section de Prévention du Terrorisme, ONUDC

Cher(e)s Collègues des Délégations de l'Union européenne au Togo, Ghana et Côte d'Ivoire,

Mesdames, Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers,

Mesdames, Messieurs, Chers Participants.

Je voudrais tout d'abord saluer chaleureusement la participation de tous les acteurs réunis aujourd'hui à l'occasion de-u lancement officiel et réunion inaugurale du comité de pilotage du projet régional « Renforcement de la chaîne de justice pénale dans la lutte contre le terrorisme dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest » - WACTA. Votre présence ici témoigne de l'intérêt que vous portez aux défis majeurs liés à la lutte contre le terrorisme et le financement du terrorisme dans notre région ainsi que de l'engagement tout particulier du Bénin, du Togo, du Ghana et de la Côte d'Ivoire à se doter de professionnels et d'outils adaptés pour répondre à ces enjeux.

Nous sommes tous les témoins de l'expansion progressive de la violence terroriste qui, partie du Sahel, s'étend désormais vers les régions frontalières du nord du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo. Malheureusement, ce sont les populations frontalières qui qui en subissent le plus lourd tribut, vivant au quotidien la peur et l'insécurité. Les groupes terroristes exploitent habilement les failles du dispsoitif sécuritaire, , exacerbent les tensions communautaires et tirent profit de la porosité des frontières et la présence de vastes parcs naturels transfrontaliers pour mener des attaques coordonnées contre les civils, les forces de défense et de sécurité et les institutions de nos Etats.

Dans l'ensemble de la sous-région, le terrorisme trouve une part importante de ses ressources financières dans

l'économie informelle (trafic d'armes, de carburant, de bétail, orpaillage illégal et commerce de substances illicites comme la drogue, entre autres) souvent liée à des réseaux criminels transnationaux. L'accès facile aux explosifs commerciaux et aux biens à double usage favorise la prolifération d'engins explosifs improvisés (EEI).

Les engins explosifs improvisés (EEI) sont devenus une arme de choix pour les groupes terroristes en Afrique de l'Ouest. Ils sont généralement simples à fabriquer et leurs composants restent relativement bon marché et facilement accessibles. L'usage des EEI permet aux groupes terroristes de défier les gouvernements, la liberté de mouvement des forces de sécurité, ainsi que leur capacité à protéger les populations. Le large éventail de matériaux pouvant être utilisés pour la fabrication de ces engins met en évidence la nature transversale du problème et la nécessité d'adopter une approche globale coordonnée et durable pour y faire face.

L'acquisition illicite de composants, d'explosifs et de matériaux utilisés pour fabriquer des EEI peut être liée à des **flux illicites transnationaux.** C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer les capacités des différents gouvernements, de mettre en place des mécanismes de **contrôles plus rigoureux aux frontières** et de consolider la **coordination entre les États** afin d'aborder la menace de manière globale pour briser les chaînes

d'approvisionnement des groupes terroristes.

Des mécanismes appropriés de collecte, de traitement et de partage d'informations sont essentiels pour garantir la constitution de preuves recevables devant les juridictions pénales en vue de la poursuite et de la condamnation des fabricants et des utilisateurs d'engins explosifs improvisés. Les réseaux terroristes et leurs auteurs peuvent être identifiés grâce à une collecte de renseignements, à la réalisation d'enquêtes policières approfondies et au partage d'informations entre les différents services de sécurité et entre les États.

Dans sa **résolution 2370¹** (2017), la première consacrée spécifiquement à l'examen du lien entre l'armement et les actes terroristes, le Conseil de Sécurité avait d'ores et déjà appelé les États Membres à renforcer les capacités et moyens de leurs institutions en matière de prévention et de lutte contre la menace que constituent les EEI et à sensibiliser leurs populations au risque. Les États étaient aussi encouragés à renforcer la coopération avec les différents acteurs pertinents afin de lutter contre la fabrication illicite et le trafic d'EEI.

Comme vous le savez, dans le cadre du programme de soutien au groupe de travail pour l'Afrique de l'Ouest du Forum

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Résolution 2370 (2017) du Conseil de Sécurité des Nations Unies

Mondial de Lutte contre le Terrorisme (GCTF), l'une des priorités identifiées est la prévention et la lutte contre l'acquisition et l'utilisation des EEI par les groupes terroristes dans la région. Ainsi, un programme de travail a été élaboré sur cette question, avec la tenue de plusieurs activités et le soutien de plusieurs partenaires notamment l'Allemagne sur la gestion de scènes de crimes en lien avec l'utilisation d'EEI.

Pour faire face à ces défis et adopter une réponse pénale efficace, il est essentiel de renforcer les capacités des acteurs intervenant dans la chaîne pénaleet améliorer la coordination entre eux.

C´est dans ce contexte que l'Union européenne, consciente que le terrorisme constitue une menace mondiale, a étendu ses actions aux régions confrontées à des défis sécuritaires majeurs, en soutenant le renforcement des capacités, la coordination régionale et la promotion de l'état de droit. Son engagement extérieur en matière de lutte contre le terrorisme porte notamment sur la prévention de la radicalisation, le renforcement de la gestion des frontières et l'appui aux systèmes de justice pénale des pays partenaires.

Dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, l'UE participe activement à des initiatives visant à renforcer les capacités de lutte contre le terrorisme, à améliorer la sécurité maritime et démanteler les réseaux criminels transnationaux. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre de l'engagement plus large de l'UE en faveur de la paix et de la stabilité dans le monde, à travers un soutien global et à long terme adapté aux besoins régionaux.

Depuis de nombreuses années, l'Union européenne et l'ONUDC se sont engagés stratégiquement dans la prévention de l'extrémisme violent et la lutte contre le terrorisme. En complément des efforts déjà menés par l'UE et l'ONUDC, des ressources supplémentaires ont été allouées cette année à la mise en oeuvre d'une intervention régionale axée sur le renforcement de la réponse de la chaîne pénale face aux actes de terrorisme dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest. Ce projet vise à compléter et à contribuer davantage aux efforts de lutte contre l'extrémisme violent, le terrorisme et leurs liens avec la criminalité transnationale organisée au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo, en renforçant la réponse pénale au terrorisme et à son financement, notamment dans les zones frontalières vulnérables à ces menaces.

Je suis convaincu qu'avec ce projet et grâce à votre dévouement,

vous réussirez à acquérir de nouvelles compétences : savoir utiliser les techniques spéciales d'enquête, gérer efficacement des scènes de crime, lutter contre les EEI, suivre et tracer les flux financiers transfrontaliers, tout en protégeant les droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme.

En vous souhaitant des échanges fructueux dans les prochains jours et mois, je vous remercie pour votre attention et votre engagement dans ce combat.